

<https://adjectif.net.shs.parisdescartes.fr/spip.php?article252>



Prix Louis D'Hainaut 2014 de la meilleure thèse en technologie éducative

- Informations générales -



Date de mise en ligne : mardi 7 janvier 2014

Copyright © Adjectif - Tous droits réservés

L'université de Mons (Belgique) et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), à travers son Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance (IFIC), s'associent pour décerner le Prix Louis D'Hainaut de la meilleure thèse de doctorat en technologie éducative. La date de clôture de l'appel est fixée au 1er février 2014.

Ce prix annuel sera délivré pour la première fois au mois de mai 2014. Il a pour objet à la fois d'honorer la mémoire du professeur Louis D'Hainaut et de stimuler la recherche en technologie de l'éducation dans les pays du Sud [1]. Le prix est réservé à un docteur ressortissant d'un pays du Sud dont la thèse a été soutenue il y a moins de 3 ans. Il a une vocation internationale et est ouvert à tout chercheur du Sud ayant obtenu une thèse de doctorat au sein d'une institution membre du réseau de l'AUF (du Nord comme du Sud). Le sujet de cette thèse doit impérativement porter sur l'usage des technologies en éducation, indépendamment de la discipline d'appartenance, et doit constituer un apport à l'évolution des connaissances scientifiques dans le domaine. **La date de clôture de l'appel est fixée au 1er février 2014.**

[<https://adjectif.net.shs.parisdescartes.fr/local/cache-vignettes/L243xH80/logo1prixld-81ba3.png>]

A propos de Louis d'Hainaut

Le professeur Louis D'Hainaut a consacré sa carrière à diffuser dans le monde francophone les concepts et les méthodologies de la recherche en technologie éducative. Il a en outre été un acteur important sur la scène internationale en matière d'appui éducatif aux pays en développement et a participé, à ce titre, à de nombreuses initiatives en vue d'améliorer l'éducation en Afrique.

Il a été professeur à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Mons-Hainaut pendant plus de 20 ans. Ses travaux de recherche et ses enseignements ont marqué ses étudiants et ses collègues par la rigueur affichée par le chercheur et l'humanisme dont témoignait l'homme.

Après un séjour aux États unis au début des années 1970, Louis D'Hainaut s'est attaché à populariser dans les milieux francophones les recherches nord-américaines tout en adaptant ses approches et ses principes à la réalité européenne. À travers les liens étroits qu'il a tissés avec différentes agences internationales et particulièrement avec l'UNESCO, il a contribué à faire avancer la réflexion sur l'éducation en Afrique et à orienter les politiques en la matière.

Il est en outre l'auteur de nombreux articles et ouvrages qui sont, aujourd'hui encore, très souvent cités en référence. Louis D'Hainaut a consacré sa carrière à diffuser dans le monde francophone les concepts et les méthodologies de la recherche en technologie éducative. Il a en outre été un acteur important sur la scène internationale en matière d'appui éducatif aux pays en développement et a participé, à ce titre, à de nombreuses initiatives en vue d'améliorer l'éducation en Afrique.

Références de Louis d'Hainaut

Louis D'Hainaut (1975). Concepts et méthodes de la statistique. Bruxelles : Labor.

Louis D'Hainaut (1980). La régulation dans les systèmes éducatifs. Guide méthodologique. Paris : UNESCO.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001340/134044fo.pdf>.

Louis D'Hainaut (1983). Des fins aux objectifs. Bruxelles : Labor.

Louis D'Hainaut (1986). L'interdisciplinarité dans l'enseignement général. Paris : UNESCO.
http://www.unesco.org/education/pdf/31_14_f.pdf.

Louis D'Hainaut & Christian Depover (1989). Éducation et travail productif. Paris : UNESCO.
<http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000845/084578fo.pdf>.

Modalités pratiques de candidature au prix

Les récompenses sont de deux ordres :

- une somme de 2 500 euros, versée par le Fonds Louis D'Hainaut créé à l'Université de Mons
- la prise en charge par l'IFIC d'un voyage et d'un séjour de 5 jours au moment de la remise du Prix. Ce dernier est décerné à l'occasion d'une manifestation scientifique durant laquelle le lauréat sera honoré.

Conditions pour déposer une candidature

- Etre ressortissant d'un pays du Sud (vous pouvez résider dans un pays du Nord)
- Avoir obtenu sa thèse depuis au plus 3 ans (entre le 1er janvier 2011 et la date de clôture de cet appel)
- Avoir rédigé sa thèse en Français

Documents requis

- formulaire de candidatures dûment rempli,
- curriculum vitae détaillé,
- résumé de la thèse en trois pages maximum dans laquelle la contribution spécifique à l'avancement des connaissances dans le domaine des technologies en éducation est clairement décrite,
- copie du diplôme sanctionnant l'attribution du titre de docteur, suite à la soutenance de la thèse, - exemplaire de la thèse sous format électronique (.pdf).

La date de clôture de l'appel est fixée au 1er février 2014

Comité de direction



- Depover Christian (Université de Mons, Belgique), président,
- Dillenbourg Pierre (Ecole polytechnique de Lausanne, Suisse), secrétaire,
- Jajilet Alain (Université de Cergy-Pontoise, France),
- Karsenti Thierry (université de Montréal, Canada),
- Loiret Pierre-Jean (Agence universitaire de la Francophonie).

[<https://adjectif.net.shs.parisdescartes.fr/local/cache-vignettes/L125xH74/logo2prixdh-9d400.png>]
partenaire

Post-scriptum :

Le Comité scientifique est constitué d'une vingtaine d'universitaires, issus des pays du Sud comme du Nord.
Pour s'inscrire et déposer ses documents : <https://formulaire.auf.org>

Pour toute question complémentaire : prix_dhainaut@auf.org

[1] Les chercheurs issus d'Amérique du Nord ou de nationalité européenne ne sont pas admis à postuler, à l'exception de ceux d'Europe centrale et orientale. Il n'est pas nécessaire d'être issu d'un pays membre de l'Organisation internationale de la Francophonie pour déposer un dossier, c'est le rattachement à une université membre de l'AUF qui importe. Ainsi, par exemple, les candidats de nationalité algérienne ou d'Amérique du Sud sont admissibles pour autant qu'ils aient soutenu leur thèse dans un établissement affilié à l'AUF.